ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

Scrutin de Ballottage

5me CIRCONSCRIPTION DU MORBIHAN (LORIENT I)

C'est l'heure du choix...
RÉFLÉCHISSEZ BIEN

Louis LE MONTAGNER



François LE CLAINCHE

Electrices et Electeurs qui, au nombre de **9.460** nous avez apporté, dès le premier tour, les suffrages de votre confiance, **nous vous remercions** du plus profond du cœur, non pas pour nous-mêmes, mais pour la cause que nous défendons. **MAIS LA LUTTE N'EST PAS TERMINEE....**

N'ayez aucune hésitation, **maintenez votre confiance** : notre victoire commune en dépend. **Ne vous laissez pas abuser par les mauvais prophètes.** VOTRE VOTE DOIT ETRE UN ACTE DE FOI.

POURQUOI NOUS SOMMES-NOUS MAINTENUS ?

D'abord, pour ne pas vous décevoir Vous qui, dès le premier tour avez affirmé que le **député sortant n'avait pas démérité.** Grâce à Vous, nous n'avons pas subi d'échec ; nous ne sommes pas battus : au contraire, vous avez été aussi nombreux à nous faire confiance qu'au premier tour de 1958. Enfin, pour qu'il reste **au moins un candidat** démocrate face aux deux extrêmes.

C'est à tous les Electeurs qui, pour des raisons diverses **ont porté leurs voix sur d'autres candidats** que nous nous adressons particulièrement. **VOUS QUI AVEZ VOTE U.N.R., vous avez voté pour un PARTI** sans connaître celui qui le représentait.

QUI EST MONSIEUR BARDET ? car il faut tout de même le présenter aux Electeurs qui, en grand nombre, ne le connaissent pas.

Ce n'est pas un Breton : il vient de la région parisienne.

Devons-nous admettre qu'une fois de plus **nous soyons dirigés par des étrangers à notre Province** et de parfaits inconnus.

Quel est son passé politique ? Le savez-vous ? Nous craignons qu'il ne soit pas ce que vous pensez — **ni que ce passé corresponde à ce qu'il proclame aujourd'hui.**

Quelles sont ses capacités ? depuis trois ans qu'il est adjoint de la Municipalité de LORIENT, il ne s'est pas particulièrement distingué. **La zone industrielle de Kérolay** ! quel échec et **de sa seule faute....**

Si vous votez LE MONTAGNER, **vous ne voterez pas contre le Général de GAULLE.** Certes **nous ne sommes pas des « béni-oui-oui »** ; certes nous ne sommes pas des inconditionnels. Et nous pensons avoir raison ! **Nous sommes disposés à soutenir la politique nationale et internationale** du Président de la République dans la mesure où elle ne sera pas incompatible avec notre idéal de liberté et de démocratie. Nous **sommes absolument prêts à travailler avec la 5me République** si cette république **accepte de son côté nos critiques ou nos suggestions.**

REFLECHISSEZ BIEN ! Si vous élisez un député c'est pour qu'il Vous **représente,** c'est pour qu'il **vous défende,** c'est pour **qu'il fasse entendre votre voix.** Si le député que vous élisez dit toujours « OUI » à tout ce que fait le Gouvernement, estimez-vous qu'il vous défend bien ? ? ?

Ne vous laissez pas abuser par des formules, ne vous laissez pas fasciner par des slogans.

ENCORE UNE FOIS REFLECHISSEZ BIEN !
CHOISISSEZ LE PLUS COMPETENT

Vous qui avez voté socialiste,

Vous avez exercé votre choix au premier tour. Votre candidat a eu moins de voix que nous ; il s'est retiré. Nous étions en droit de penser qu'il se désisterait **sinon en notre faveur du moins purement et simplement.** Il a préféré apporté son soutien au parti communiste.

Nous sommes convaincus que vous **n'approuvez pas cette décision** POURQUOI ? parce que **vous êtes démocrates, nul ne peut le contester** et que vous ne pouvez comprendre qu'il vous demande de reporter vos voix sur le parti communiste, parti extrémiste dirigé de l'étranger.

Reconnaissez en vous-mêmes que nous sommes désormais les **seuls candidats** représentants de la république vraiment démocratique.

Vous sentez certainement la **nécessité d'un regroupement des forces démocratiques** — Ne laissez pas passer cette occasion. Vous savez **combien le sectarisme est étranger à notre comportement** et lorsque nous nous prétendons libéral et républicain, personne ne peut nous contredire.

Vous qui avez voté M.R.P. ?

Vous ne pouvez avoir aucune hésitation **vos voix ont été perdues** pour tout le monde il est temps de vous ressaisir, car vous le savez bien absolument rien ne nous sépare, et vous êtes aussi des démocrates.

Vous, enfin, qui vous êtes abstenus ?

Si vous aviez une raison valable nous sommes convaincus **que vous ferez votre devoir,** si vous attendiez les résultats du premier tour, vous vous rendez peut être compte que **votre voix nous aurait été précieuse,** il n'est pas trop tard : **votre voix peut être déterminante.**

11.457 pour l'U.N.R.

9.460 à LE MONTAGNER.

« C'est perdu » diront certains prophètes. Ils vous diront encore « votez pour l'U.N.R. sinon le Communiste passera ».

C'EST FAUX ! ! !

D'abord la différence est infime entre les deux et nous sommes persuadés que de nombreux électeurs **se sont laissés impressionner au premier tour par des slogans** au lieu de voter pour l'homme qui avait fait ses preuves à leur service et **qui avait travaillé pour eux sans relâche.**

Ensuite, parce que nous avons confiance que les démocrates prendront **conscience du danger des deux extrêmes** et qu'ils se regrouperont en votant **LE MONTAGNER.**

Le Député n'est pas un simple numéro dans la masse d'une immense majorité inconditionnelle.

Le Député est l'Homme qui travaille pour Vous.
l'Homme qui vous défend ;
l'Homme qui vous représente avec intelligence ;
l'Homme absolument libre.

VOTEZ pour

Louis LE MONTAGNER

Député sortant, Conseiller Général, Maire de Guidel

Suppléant :

François LE CLAINCHE

Avocat

Conseiller Municipal de Lorient

Imp. LA LIBERTE, Lorient